

## La Mauritanie à la réunion ministérielle préparatoire du sommet islamique extraordinaire

Les travaux du 5e sommet extraordinaire de l'Organisation de la Coopération Islamique, organisés du 6 au 7 mars courant dans la capitale indonésienne, Djakarta, sur la question palestinienne et El Qods, sous le thème " Unis pour une solution juste ", en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Isselkou Ould Ahmed Izidbih, ont été clôturés lundi. Le sommet a émis deux documents dont le premier porte sur la déclaration de Djakarta, définissant les mesures opérationnelles obligatoires se rapportant à la cause palestinienne et à la préservation de l'intégrité de la ville d'El-Qods chérif et le second sur la décision concernant la prise de toutes les dispositions nécessaires, à tous les niveaux, pour assurer la protection du peuple palestinien et la préservation de l'intégrité de la ville d'El-Qods. **Lire age 3**



## Fête de la femme Le Président de la République amnistie des prisonnières

La Présidence de la République a rendu public, hier, un décret relatif à l'amnistie d'un certain nombre de prisonnières. Ce décret est ainsi libellé : "Par décret en date de ce jour, la Présidence de la République et sur rapport du ministre de la Justice, accorde une amnistie générale en faveur d'un nombre de prisonnières et une réduction de peines pour d'autres". Cette amnistie présidentielle est accordée à l'occasion de la célébration de la fête de la femme.

## Atelier sur les priorités du développement de l'éducation et de la santé



Les travaux du deuxième atelier de concertation avec la société civile sur les priorités du développement dans les domaines de l'éducation et de la santé ont débuté, hier matin, à Nouakchott. Cet atelier, de deux jours, est organisé conjointement par le département des Relations avec le Parlement et de la Société civile et l'Union européenne (UE). Il est

visé à travers cet atelier de concrétiser le partenariat dans des stratégies de développement, particulièrement dans les deux domaines de l'éducation et de la santé, considérés comme des priorités dans le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté (CSLCP) et dans la stratégie de la croissance accélérée et de la prospérité partagée. **Lire page 3**

### Plan d'action national pour l'environnement 2012-2016

### Renforcer la gestion durable de ses ressources naturelles

Lire pages 6-7

## Lancement du projet des branchements électriques sociaux au Trarza et au Brakna



Photo archive

La Société nationale de l'Electricité (SOMELEC) a lancé, hier à Rosso, le projet de rétablissements des branchements électriques sociaux au profit des ménages les plus démunis, au niveau des wilayas du Trarza et du Brakna.

Le projet bénéficie, dans sa première phase, à 30 mille familles issues des villages de Satara, le Km 7 (nouvelle extension de la ville de Rosso), des centres de Jidrel-Mohguen, Tekane et Lexeiba 2 dans la wilaya du Trarza, en plus des agriculteurs qui intègrent l'électricité pour les besoins de l'irrigué.

Lire page 4

## Le wali du Tagant appelle les chefs de services régionaux à faire preuve d'assiduité et de labeur

Le wali du Tagant, M. Sidi Maouloud Ould Brahim, a appelé au cours d'une réunion tenue, hier à Tidjikja, avec les chefs de services régionaux à faire preuve d'assiduité et de labeur, mettant en garde contre tout agissement contraire aux règlements. Il a également précisé que tout non respect de

ces instructions expose à des sanctions disciplinaires et administratives.

Le wali a, en particulier, sollicité les prestataires à accorder une attention particulière aux secteurs de la santé et de l'éducation, qui touchent directement la vie quotidienne des habitants.

## MÉTÉO

### Visibilité affectée par sable sur l'Adrar, l'Inchiri et le nord du Tiris-Zemmour

La situation météorologique en Mauritanie sera caractérisée au cours des prochaines 24 heures par la présence du couloir dépressionnaire sur la bande sud, le sud-ouest et l'ouest du pays.

Ce couloir favorisera de légères hausses de températures sur les wilayas situées sur la bande sud, le sud-ouest et l'ouest du pays.

Les vents seront de nord à nord-est faibles à modérés sur l'ouest, le centre et le nord du pays et tourneront vers nord-ouest dans l'après-midi sur ces wilayas.

La visibilité sera légèrement affectée par sable sur l'Adrar, l'Inchiri et le nord du Tiris-Zemmour.

Voici les températures prévues pour le 08 mars 2016:

Villes	Températures minimales		Températures maximales	
Bir Moghreïn:	10 degrés	21 degrés	Rosso:	21 ° 35 °
Zouérate:	10 °	22 °	Kaédi:	24 ° 37 °
Aoujeft:	17 °	29 °	Mbout:	23 ° 40 °
Chinguitti:	17 °	29 °	Maghama:	23 ° 40 °
Atar:	16 °	27 °	Sélibaby:	23 ° 38 °
Ouadane:	16 °	28 °	Kiffa:	21 ° 35 °
Akjoujt:	20 °	33 °	Barkéol:	23 ° 38 °
Nouadhibou:	16 °	24 °	Kankossa:	23 ° 38 °
Nouakchott:	20 °	35 °	Tidjikja:	16 ° 29 °
Boutilimitt:	20 °	35 °	Tichitt:	16 ° 29 °
Aleg:	20 °	36 °	Aïoun:	21 ° 34 °
Maghtalahjar:	22 °	34 °	Néma:	20 ° 34 °
Boghé:	22 °	39 °	Oualata:	19 ° 30 °

Prévision marine: Cap-Blanc et Cap-Timiris: La mer sera peu agitée à agitée sur le long du littoral. La houle sera de direction nord-ouest. La hauteur de vagues variera de 1.25 à 2.5 mètres.

## LA CNSS AU SERVICE DES ASSURES SOCIAUX



- Assurez-vous que vos employeurs vous déclarent à la CNSS
- Employeurs, s'acquitter de ses cotisations est un acte civique
- Assurez-vous que vos pièces d'Etat Civil sont issues de l'enrôlement actuel des populations

## ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

### COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	4525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50

## HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION: **Sidi Mohamed Ould Bouna**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **Mohamed Saleh Ould Chighaly**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Baba Dianfa Traoré**

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : **Elhadrami Ould Ahmedou**

TIRAGE : **IMPRIMERIE NATIONALE**

## AMI

FAX: 45 25 55 20

E-mail :

Chaabrim@gmail.com  
amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction des Ressources:

45 25 27 77

Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40

**ACTUALITE**

**La Mauritanie à la réunion ministérielle préparatoire du sommet islamique extraordinaire**

Les travaux du 5<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'Organisation de la Coopération islamique, organisés du 6 au 7 mars courant dans la capitale indonésienne, Djakarta, sur la question palestinienne et El Qods, sous le thème " Unis pour une solution juste ", en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Isselkou Ould Ahmed Izidbih, ont été clôturés lundi.

Le sommet a émis deux documents dont le premier porte sur la déclaration de Djakarta, définissant les mesures opérationnelles obligatoires se rapportant à la cause palestinienne et à la préservation de l'intégrité de la ville d'El-Qods chérif et le second sur la décision concernant la prise de



toutes les dispositions nécessaires, à tous les niveaux, pour assurer la

protection du peuple palestinien et la préservation de l'intégrité de la ville d'El-Qods.

La réunion ministérielle préparatoire du 5<sup>e</sup> sommet islamique extraordinaire sur la Palestine et El Qods, s'était ouverte, dimanche, à Djakarta, en Indonésie.

En marge de la réunion, le ministre des Affaires étrangères a eu des entretiens avec la ministre indonésienne des Affaires étrangères, Mme Ritno Marsoudi au sujet des relations bilatérales et des questions d'intérêt commun.

La délégation mauritanienne à ce sommet comprenait SEM N'Gam Yahya, notre ambassadeur au Japon, et El Houssein Ould Deih, directeur du département Monde arabe et Organisations islamiques au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.



**Atelier sur les priorités du développement de l'éducation et de la santé**

Les travaux du deuxième atelier de concertation avec la société civile sur les priorités du développement dans les domaines de l'éducation et de la santé ont débuté, hier matin, à Nouakchott.

Cet atelier, de deux jours, est organisé conjointement par le département des Relations avec le Parlement et de la Société civile et l'Union européenne (UE). Il est visé, à travers cet atelier, de concrétiser le partenariat dans des stratégies de développement, particulièrement dans les deux domaines de l'éducation et de la santé, considérés comme des priorités dans le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté (CSLCP) et dans la stratégie de la croissance accélérée et de la prospérité partagée.

Dans son discours d'ouverture de l'atelier, le secrétaire général du ministère des Relations avec le Parlement et de la Société civile, M. Cheikh Ould Bouasriya, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la politique de concertation engagée en application des orientations du Président de la République et qui se cristallise au quotidien dans les différents programmes du gouvernement.

Le secrétaire général a ajouté que la dynamique de concertation engagée



entre la société civile, les pouvoirs publics et les partenaires passe nécessairement par le renforcement des capacités scientifiques et pratiques des organisations de la société civile. Elle passe également par l'établissement d'un cadre de concertation et de communication en vue d'assurer une véritable contribution au développement socio-économique du pays.

Le secrétaire général a enfin remercié le programme de l'Union européenne pour l'appui à la société civile et à la culture pour son soutien à l'organisation de cet atelier. Pour sa part, le président de la pla-

teforme des acteurs non étatiques, M. Mohamedou Ould Sidi, a souligné la place de choix qu'occupe la société civile en tant que relais de rapprochement des services de base aux franges les plus vulnérables complétant ainsi l'action gouvernementale.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des secrétaires généraux respectifs des ministères de l'Education nationale et de la Santé ainsi que du coordinateur de la cellule du programme de l'UE pour l'appui à la société civile et à la culture.

**Le ministre de l'Intérieur reçoit l'ambassadrice de l'Allemagne**



Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmedou Ould Abdellah, a reçu en audience, hier à Nouakchott SE Mme Carola Muller Holtkemper, ambassadrice de la République Fédérale d'Allemagne accréditée en Mauritanie.

L'entrevue a porté sur les différents volets de la coopération existant entre la Mauritanie et la République fédérale d'Allemagne, ainsi que les moyens permettant de les renforcer davantage surtout dans le domaine de compétence du département de l'Intérieur et de la Décentralisation.

**Le ministre des Affaires islamiques s'entretient avec le directeur exécutif chargé de l'Education à l'UNESCO**



Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Ahil Daoud, s'est entretenu lundi à Nouakchott avec le directeur exécutif chargé de l'Education à l'UNESCO, M. Assoufîne Awwremit.

Les entretiens ont porté sur la coopération entre la Mauritanie et cet organisme onusien et les moyens de les consolider davantage.

**Le ministre de l'Enseignement supérieur reçoit l'ambassadeur d'Arabie saoudite**



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Sidi Ould Salem, a reçu en audience, hier matin à Nouakchott, SEM. Huzaa Ben Dhawi Almetiri, ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite accrédité en Mauritanie.

Les entretiens ont porté sur la coopération entre la Mauritanie et l'Arabie Saoudite notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

**ACTUALITE**

**Le ministre de la Santé visite le Centre Hospitalier Régional d'Aleg**

Le ministre de la Santé, Pr. Kane Boubacar, a effectué, lundi, une visite au Centre Hospitalier Régional d'Aleg.

Le ministre a visité tous les services de cette formation sanitaire où il a écouté des explications fournies par le directeur du centre, Dr Mohamed Lemine Ould Cheikh sur les prestations offertes aux populations. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour s'informer sur place de la situation sanitaire à l'intérieur du pays et à Nouakchott.

Le ministre s'est engagé, pour la circonstance, à augmenter le nombre d'unités d'hémodialyse dans le centre et de doter ce dernier davantage d'ambulances. Il a ensuite précisé que les pouvoirs publics accordent, sur instruction du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, au secteur de la santé, une priorité absolue



et œuvrent pour assurer une bonne et totale couverture sanitaire.

Au cours de cette visite, le ministre était accompagné, outre du wali du Brakna, M. Abderrahmane Ould

Mahfoudh Ould Khattry, du hakem de la moughataa d'Aleg, M. Abd Dayem Ould El Moustapha et des autorités administratives et sécuritaires dans la wilaya.

**Lancement du projet des branchements électriques sociaux au Trarza et au Brakna**



La Société Nationale de l'Electricité (SOMELEC) a lancé, hier à Rosso, le projet de rétablissements des branchements électriques sociaux au profit des ménages les plus démunis, au niveau des wilayas du Trarza et du Brakna.

Le projet bénéficie, dans sa première phase, à 30 mille familles issues des villages de Satara, le Km 7 (nouvelle extension de la ville de Rosso), des centres de Jidrel-Mohguen, Tekane et Lexeiba 2 dans la wilaya du Trarza, en plus des agriculteurs qui

intègrent l'électricité pour les besoins de l'irrigué.

Le wali du Trarza, M. Mohamed Mostapha Ould Mohamed Vall, a indiqué que le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, destinées à assurer l'accès des citoyens aux services d'éclairage sur toute l'étendue du territoire national.

Le directeur commercial de la SOMELEC, M. Abdel Vettah Ould Sidi Mohamed, a indiqué que le projet effectuera 2.400 branchements sociaux à des prix symboliques de 10 mille ouguiyas l'abonnement.

Il a souligné, enfin, que la société prend en charge les équipements d'éclairage.

Les habitants ont salué ce geste qui leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie.

**Conférence de presse du Forum National de la démocratie et de l'unité**

Le Forum national de la Démocratie et de l'Unité a donné, lundi à Nouakchott, une conférence de presse au cours de laquelle, le Président du parti de l'Union et du Changement mauritanien, président en exercice du forum, M. Saleh Ould Hanenna, a fait un aperçu sur la situation économique du pays, la lutte contre l'esclavage, le gaspillage et la drogue.

De son côté, le président sortant du Forum, M. Mohamed Salem Ould Bouhoubeyni, a souligné que le dialogue constitue le choix approprié pour le traitement de tous les sujets nationaux mettant en relief l'existence, selon lui, de parties au sein de la majorité et de l'opposition qui s'évertuent à l'empêcher.

M. Ould Bouhoubeyni a précisé dans ce cadre, que l'opposition doit être consciente de ses problèmes structurels et de leurs solutions car,



a-t-il dit, le courage ne doit guère se limiter à la confrontation avec le système, mieux, il doit englober l'autocritique afin de jouer pleinement son rôle et trouver des solutions à

ces problèmes. La conférence de presse s'est déroulée en présence des présidents de certains partis et d'un parterre de journalistes.

**Le ministre de l'Education nationale reçoit les ambassadeurs d'Arabie saoudite...**



Le ministre de l'Education nationale, M. Isselmou Ould Sid El Moktar, a reçu en audience, hier matin à Nouakchott, SEM. Huzaa Ben Dhawi Almetiri, ambassadeur d'Arabie Saoudite accrédité en Mauritanie. L'entrevue a été l'occasion d'échanger les vues sur les différents volets de la coopération bilatérale notamment dans le domaine de l'éducation et sur les moyens de promouvoir et de développer cette coopération.

**... et de France**



Le ministre de l'Education nationale, M. Isselmou Ould Sid El Moktar, a reçu en audience, hier matin à Nouakchott, SEM. Joël Meyer, ambassadeur de la République française accrédité en Mauritanie. L'entrevue a été l'occasion d'échanger les vues sur les différents volets de la coopération bilatérale entre la Mauritanie et la France dans le domaine de l'éducation et sur les moyens de promouvoir et de développer cette coopération.

**La ministre de l'Elevage s'entretient avec l'ambassadeur du Soudan**



La ministre de l'Elevage, Mme Vatma Vall Mint Soueinae, a reçu en audience, hier matin à Nouakchott, SEM. Bilal Ghassem Allah Sedigh, ambassadeur du Soudan en Mauritanie. Les entretiens ont porté sur le programme signé le 1er janvier dernier entre le ministère de l'Elevage mauritanien et le ministère soudanais des Ressources animales, relatif à la formation, à l'échange d'expériences et au renforcement des capacités techniques.

**La ministre de la Jeunesse reçoit une mission technique chinoise**



La ministre de la Jeunesse et des Sports, Dr Coumba Ba, s'est entretenue, hier à Nouakchott, avec une mission technique chinoise, actuellement en visite en Mauritanie dans le cadre de la coopération entre les deux pays amis. L'entrevue a porté sur les voies et moyens permettant d'aider la mission à finaliser le plan architectural pour la rénovation de l'Office du Complexe olympique de Nouakchott et ses installations annexes. L'entrevue s'est déroulée en présence du conseiller chargé de la Communication au ministère de la Jeunesse et des Sports et du directeur général de l'Office du Complexe olympique de Nouakchott.

## La sauvegarde des plantes sauvages utiles en Afrique de l'Ouest

Avec sa silhouette unique qui le distingue de tous les autres arbres, le baobab (*Adansonia digitata*), aussi appelé « arbre à l'envers », a la capacité de stocker jusqu'à 120 000 litres d'eau dans son tronc épais, ce qui lui permet de supporter les conditions de vie extrêmes dans les pâturages semi-arides et les savanes du Sahel. Les populations locales apprécient particulièrement cet arbre pour les nombreuses ressources qu'il offre : son écorce est utilisée pour les fibres et à des fins médicinales, ses feuilles servent à faire de la soupe et ses fruits (appelés « pains de singe ») sont hautement nutritifs. Les sécheresses prolongées, les feux de brousse et la surexploitation qui affectent la région ont toutefois entraîné une disparition progressive des baobabs et d'autres plantes utiles.

Le Millennium Seed Bank partnership (MSBP) a pour principal objectif, notamment dans les zones sahéliennes du Burkina Faso et du Mali, de protéger les espèces sauvages en développant les capacités de conservation ex situ de ses partenaires nationaux et en aidant les communautés locales à utiliser ces espèces de manière durable et à les propager. Après avoir sélectionné les espèces sauvages particulières qu'elles souhaitent cultiver, les communautés sont formées à des techniques spécifiques de germination, notamment par les levées de dormance tégumentaire de la semence, ainsi qu'à la manière de prendre soin des plantules. Celles-ci sont ensuite plantées dans les champs et les jardins, afin d'éviter la surexploitation de ces espèces dans leur habitat naturel.

### Un succès rapide

Parmi les espèces d'arbres choisies par les agriculteurs pour améliorer la qualité des sols et réduire l'érosion, et utiles à leurs moyens d'existence, l'on retrouve l'acacia, le baobab et le néré (*Parkia biglobosa*). Ces arbres fournissent également des produits non-ligneux, notamment des fruits et du fourrage. « Il n'est pas nécessaire de démontrer les avantages qu'il y a à planter des arbres », explique le Coordinateur de projets internationaux en Afrique pour le MSBP. « Les communautés connaissent déjà ces avantages. Nous sommes juste là pour leur offrir un approvisionnement durable en semences de bonne qualité et en matériel agricole, ainsi que des connaissances en matière de techniques de propagation. Ceci permet aux agriculteurs de ne pas dépendre de la régénération naturelle ». Les collections de semences servent aussi à promouvoir la culture d'espèces sauvages d'arbres nourriciers et fruitiers, et deviennent ainsi des outils pour améliorer la nutrition.

Au Burkina Faso, le MSBP a participé au soutien des activités du Centre National de Semences Forestières (CNSF). Ce dernier aide les agriculteurs à réhabiliter leurs terres et préserver le Sahel, en plantant des herbes de haute taille, comme l'An-



dropogon gayanus, qui réduit le ruissellement des eaux et prévient l'érosion des sols. En plus de diminuer considérablement les risques de feux de brousse dans la région à travers leur culture, les herbes servent aussi de chaume et de fourrage. Ce projet a connu un tel succès que les Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture burkinabés soutiennent et financent aujourd'hui le CNSF en vue de l'extension de ses activités dans la région.

### Les vertus de la collaboration

Les chercheurs des Jardins botaniques royaux de Kew ont formé des scientifiques du CNSF et du Centre Régional de Recherche Agronomique au Mali (CRRRA Sikasso/IER) aux divers aspects de la conservation des semences : récolte des semences d'espèces sauvages, stockage, germination et gestion des informations. « La formation est fondamentale. Les choses ne peuvent évoluer que si l'on dispose du savoir, et le savoir s'acquiert par la formation. Je peux réellement voir la différence par après », constate le coordinateur. Les chercheurs de Kew ont également participé dans chacun des deux pays à l'identification des priorités nationales en matière de recherche sur les semences et à l'établissement de programmes de conservation à long terme. Autres réalisations découlant de cette collaboration, Kew a été en mesure de soutenir la création au Mali de la première banque de semences forestières ainsi que de l'herbier national à Sikasso.

Selon le coordinateur, la collaboration entre le Burkina Faso et le Mali s'avère être une véritable réussite. Le partage de l'information et la tenue d'expéditions conjointes de récoltes ont permis aux deux pays d'éviter les doublons dans leurs collections et d'augmenter leur efficacité. Par ailleurs, une partie des collections de semences du Mali a été confiée en fidéicommis au CNSF, de manière à répartir les risques de perte de ce précieux matériel. Grâce à cette collaboration, près de 2000 espèces sauvages ont été récoltées et intégrées dans les banques de semences, et les deux herbiers ont atteint les normes internationales.

Répondre aux besoins

Désormais reconnus comme des centres spécialisés, les banques de se-

mences du Burkina et du Mali sont en mesure de fournir des semences d'arbres et d'herbes d'espèces spontanées parfaitement adaptées en réponse aux demandes croissantes des administrations publiques et des ONG dans le cadre de la lutte contre la désertification et pour le reverdissement du Sahel.

« Les gouvernements ont approuvé ce programme, et la politique de recours à des espèces locales a réellement été consolidée », rapporte-t-il. « Ils sont maintenant plus décidés que jamais à avoir recours à des espèces spontanées parce qu'ils disposent des banques de semences ».

Le MSBP diffuse son expertise en matière de développement de banques de semences et de techniques de conservation, de propagation et de domestication des plantes sauvages dans toute l'Afrique de l'Ouest; ses partenaires sont localisés au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Niger, au Nigéria et au Togo, et l'objectif est d'étendre les activités pour couvrir tant l'agriculture que la foresterie.

« Les communautés africaines sont très dépendantes d'une grande variété de produits et services forestiers utiles, qui sont actuellement surexploités ; la domestication et la culture de ces variétés forestières est par conséquent une nécessité pour répondre aux besoins des populations et assurer la conservation des espèces », explique le coordinateur. « Les connaissances scientifiques acquises sur ces semences permettent de résoudre des problèmes techniques liés à la propagation des plantes sauvages, et permettent ainsi aux communautés locales de jouir de la disponibilité des espèces locales utiles ».

Et le coordinateur de conclure : « Répondre aux demandes et aux besoins des communautés est au cœur de ce programme. Nous avons besoin de plantes en quantité suffisante tant pour renouveler notre atmosphère que pour fournir nourriture et produits naturels à nos populations.

En mettant en banque plus d'espèces spontanées et en apprenant comment en assurer la régénération, nous serons plus à même de faire face aux changements climatiques ».

### Plantes sauvages comestibles

Hormis les "mauvaises herbes" à redécouvrir avec un nouvel œil, curieux et gustatif, nos campagnes regorgent de plantes parfois discrètes et méconnues. Un des premiers plaisirs est de partir à leur recherche, dans les prairies, les haies, les bosquets, les forêts, les marais, les landes, les estives...

Et oui, partir ! Mais partir autour de chez soi à la recherche des petites plantes sauvages comestibles et guetter la pousse des feuilles tendres d'une rosette, admirer la couleur d'un sirop de fleurs. Se délecter d'une cuisine quotidienne ou exceptionnelle, simple et nutritive, et dont le premier plaisir est la cueillette.

Sillonner la campagne, approcher la nature, et découvrir ses richesses à notre porte.

Sans faire un "retour à la nature" et sans idéaliser le "bon sauvage", il s'agit de découvrir, ou redécouvrir pour certains, un patrimoine végétal que nous ont légué parents et grands-parents.

Il y a encore peu de temps en France, surtout avant que l'agriculture s'industrialise, des personnes ont pu survivre grâce aux légumes sauvages dont la connaissance leur venait des aïeux. Sans en faire une nourriture de famine, les plantes sont depuis fort longtemps les aliments principaux de l'homme. Pendant presque quatre millions d'années, il a consommé exclusivement les plantes qui poussaient spontanément autour de lui, avant que l'agriculture ne se développe il y a seulement 12000 ans. Celle-ci a abouti à une culture sélectionnée d'une centaine de plantes, aux propriétés nutritives et gustatives délaissées au profit de la production et de la rentabilité. Il y a à peine un siècle, 600 espèces de plantes étaient cueillies à des fins alimentaires ou/et médicinales. De nos jours, une dizaine péniblement reste au fin fond de notre mémoire. La cueillette autrefois allait de soi, pour nourrir et garder en bonne santé la famille et l'entourage, mais aussi pour se laver, tisser, teindre, tresser, vanner, couvrir sa maison ou rembourrer sa paille... Les plantes sauvages et les savoir-faire étaient partout présents dans le quotidien de chacun.

Alors regardez bien autour de vous. Oui, les plantes anciennes sont toujours là, présentes dans nos jardins, les prairies, les sous-bois et les haies encore survivantes. Mais souvent reléguées à l'état de "mauvaises herbes", elles sont haineusement arrachées, "herbicidées", piétinées, car elles ont le toupet de repousser sans cesse, regagnant du terrain chaque fois que l'homme montre un peu de lassitude. Ces plantes sauvages dynamiques font preuve d'une vitalité extraordinaire, et cette lutte pour survivre se ressent sur leur goût et leurs qualités nutritives fortes.

Cessons cette guerre contre les plantes sauvages comestibles, première ressource de la biosphère, et sauvegardons les connaissances des anciens sans les juger rétrogrades et sans les idéaliser non plus, en les adaptant à notre vie actuelle pour notre santé et notre plaisir, sans créer un luxe supplémentaire et snob des villes, ou même des campagnes.

Néanmoins, il n'est pas permis à tout le monde de par les préoccupations quotidiennes de chacun d'aller faire sa cueillette chaque jour ou presque. Si c'est beaucoup plus compliqué que de faire ses courses « normalement », cela ne vaut peut être pas la peine et c'est tout à fait compréhensible et réaliste. Trop de choses seraient à bouleverser dans nos sociétés et l'organisation du travail pour, sans être passéiste, retrouver des liens directs quotidiens avec les richesses naturelles qui nous entourent, pour notre bien être (et par conséquent celui de la planète et ses milieux).

Mais il n'est pas non plus nécessaire de remettre tout en cause pour s'intéresser aux plantes sauvages comestibles ! Il n'y a pas d'obligation à les ramasser et en faire son menu quotidien. La simple curiosité, le fait de s'intéresser à notre environnement et, par le savoir et le savoir-faire, avoir un autre regard sur les végétaux et nos rapports avec eux, peuvent déjà nous satisfaire.

# Plan d'action national Pour l'environnement 2012-2016

## Renforcer la gestion durable

*Depuis les années 1970, la Mauritanie s'est résolument attachée au renforcement de ses capacités pour mieux lutter contre la dégradation de ses sols, la désertification et la déperdition de ses ressources naturelles, toutes catégories confondues. Ses stratégies d'intervention ont généralement évolué en relation avec les tendances idéologiques et opérationnelles en cours sur le plan international et régional.*

Une gamme élargie d'instruments de planification et de gestion dont le plan d'action

national pour l'environnement (pane 1) avait été élaborée à cet effet. Mais, la mise en œuvre de la plupart de ces initiatives n'a généralement pas été à la hauteur des attentes, car les ambitions étaient très grandes, les capacités (notamment en matière des ressources humaines et financières) de mise en œuvre, de gestion, de suivi et d'évaluation sont restées très limitées. La Mauritanie a pris en outre diverses dispositions légales pour renforcer la gestion durable de ses ressources naturelles. L'élaboration du code de l'environnement et la ratification des diverses conventions internationales sur les changements climatiques, la diversité biologique et la lutte contre la désertification, entre autres, visent à rationaliser la gestion du potentiel et à garantir la durabilité du capital naturel et des écosystèmes.

La formulation et le processus de mise en œuvre du pane 2 s'appuient sur les leçons apprises tout au long des dernières années, notamment de la mise en œuvre du pane 1.

Le pane 2 est conçu en tirant les leçons du pane 1. Il est ainsi défini dans la perspective de fournir à la Mauritanie un cadre cohérent d'actions pour la bonne gouvernance environnementale en général, et pour la lutte contre la dégradation des ressources naturelles, en particulier.

### Plan d'action national 2

Le pane 2 vise la mise en place d'un cadre cohérent pour toutes les interventions qui concourent à la réalisa-

tion des objectifs de la politique environnementale de la Mauritanie (entre 2012 et 2016) ainsi que des multiples engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre des conventions internationales ratifiées par le pays. Il se trouve parfaitement aligné aux différents cadres de planification de référence considérés à l'échelle nationale et plus spécifiquement au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dans sa troisième génération ainsi que les différents accords multilatéraux sur l'environnement. Ces accords multilatéraux lui servent de référentiel, tant pour les objectifs stratégiques et opérationnels, que pour les résultats attendus. Sa vision et son objectif général sont également alignés sur ceux relatifs au développement durable et à la réduction de la pauvreté en Mauritanie.

Il traduit les réadaptations et alignements de politiques sectorielles par rapport au cadre politique et stratégique national que constitue la stratégie nationale pour le développement durable et prend en compte les politiques sectorielles en relation étroite avec l'environnement. Enfin, le pane 2 constitue le meilleur cadre de regroupement, de structuration et d'harmonisation des actions de lutte contre la dégradation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles en Mauritanie.

Le pane 2 est structuré autour de huit (8) axes thématiques : Suivants : lutte contre la désertification / gestion durable des ressources naturelles ; conservation, restauration et gestion durable de la biodiversité ; lutte contre les effets du changement climatique ; gestion du littoral ; filière bois énergie ; espaces urbains et industriels ; gestion des produits chimiques et des déchets ; pollutions et risques de catastrophes.

Et sept (7) axes transversaux : suivi évaluation et mécanismes de gestion ; information éducation et communication ; évaluations environnementales ; cadre légal ; normalisation et cadre normatif ; réforme institutionnelle et mobilisation des financements.

A terme, le Pane 2 vise à engager la Mauritanie à développer et à utiliser les meilleures approches pour la protection de l'environnement et de la gestion durable de ses ressources naturelles. Cet objectif est sous-tendu par le mot d'ordre national : il faut prendre soin, aimer et protéger L'environnement !

La formulation du 2ème cycle de planification environnementale de réfé-



rence pour la Mauritanie a permis d'introduire un certain nombre de nouvelles dimensions jugées opportunes par l'ensemble des parties prenantes dans le contexte. Ces considérations peuvent être résumées ainsi qu'il suit. Une meilleure articulation entre le pane 2 et le CSLP 3, amorcée pendant la formulation du CSLP 3 et visible à travers l'intégration de questions liées à l'environnement et au développement durable dans l'ensemble des axes du CSLP et plus spécifiquement dans les axes portant sur la croissance et sur la gouvernance.

Le processus d'actualisation du pane 2 a été fortement inclusif tant au niveau national que régional ce qui lui a permis de mettre à profit les contributions des acteurs institutionnels à savoir, le partage par les leaders thématiques, par la plate-forme intersectorielle, et les acteurs régionaux et locaux à travers les ateliers d'enrichissement.

C'est ainsi que sur la base des apprentissages notamment des expériences de planification et de mise en œuvre et de suivi évaluation du pane 1 et en référence aux engagements antérieurs, la Mauritanie s'est dotée en amont du processus de planification du pane 2 d'une Déclaration de politique nationale de l'environnement et du développement durable (DPEDD). Ceci a mis en avant le besoin de la conduite d'une revue institutionnelle du secteur de l'environnement visant à faire une analyse des performances du secteur et aider à une meilleure re-définition de la mission du MDEDD.

L'ensemble de ces escales stratégiques de politique nationale, d'analyse institutionnelle du secteur et d'échange au niveau national et local a permis d'arriver à un plan de réforme du secteur qui est en fait un préalable aussi bien à la mise en œuvre du pane 2 qu'au PSEDD.

En plus de ce premier acquis, nécessaire et capital, le processus d'actualisation a permis d'aboutir à une priorisation permettant de sélectionner les domaines de préoccupations majeures et d'identifier les actions pertinentes à mettre en œuvre dans le cadre du pseedd qui inaugure une ère d'instauration de l'approche budget programme, tel un tableau de bord du Mdedd. Cette approche « budget-programme » constituera l'outil de gestion et de coordination multiacteur du secteur environnemental, d'alignement et d'harmonisation de l'appui des Partenaires techniques et financiers, en référence à l'esprit de la déclaration de paris et du Plan d'action d'accra (PAA).

### Description de la méthodologie d'élaboration du pane 2

L'adoption par le gouvernement de la SNDD et du pane a fourni un cadre d'orientation claire pour introduire les changements nécessaires dans le mode initial de gestion de l'environnement et de : fédérer les efforts déjà consentis en matière de gestion durable de l'environnement, à travers le renforcement du nouveau cadre institutionnel de coordination et de suivi adéquat et engager les actions prioritaires telles que définies dans le pane 2.

Des mesures telles que l'harmonisation et le contrôle de la réglementation des secteurs concernés, le suivi de l'état et de l'évolution de la situation environnementale grâce à un système d'information efficace et le renforcement des capacités des structures impliquées sont indispensables pour asseoir les bases d'une gestion durable de l'environnement. une nouvelle vision des conditions appropriées de la planification et l'affinement des mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du pane deviennent un impératif si l'on veut arriver à faire face aussi bien aux exigences d'une gestion environnementale de qualité, qu'aux nouveaux défis majeurs qui ne cessent de gagner en importance avec notamment les

risques liés à l'exploration et l'exploitation de nouvelles ressources (gisements pétroliers, ressources minières). Pour une question de coordination et d'harmonisation et, dans la perspective d'une mise à jour du pane, le ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'environnement (MDEDD), en partenariat avec ses partenaires institutionnels a mis en place un cadre d'organisation du processus de planification d'un pane 2 doté des visions et des outils opérationnels et stratégiques.

### État des lieux

Depuis une vingtaine d'années, la République islamique de Mauritanie a pris des dispositions pour la gestion durable de ses ressources naturelles. L'élaboration du code de l'environnement et la ratification des diverses conventions internationales sur les changements climatiques, la diversité biologique et la lutte contre la

désertification ont été des initiatives visant à rationaliser la gestion du potentiel et à garantir la durabilité des écosystèmes.

Une gamme élargie d'instruments de planification et de gestion dont le PLCD, le PMLCD, le pan-lcd, la stratégie nationale pour le développement durable (SNDD), le plan d'action national pour l'environnement (pane 1) et divers projets d'appui à la préservation et au développement des ressources naturelles ont été élaborés et plus ou moins appliqués. Mais, la mise en œuvre de la plupart de ces initiatives n'a généralement pas été à la hauteur des attentes, car les ambitions étaient grandes, mais aussi les capacités de mise en œuvre, de gestion, de suivi et d'évaluation sont restées très limitées, notamment en matière d'efficacité du rôle assigné et du mandat dévolu au MDED et de ressources humaines et financières.

### Principales leçons tirées des stratégies antérieures

Le processus de mise en œuvre du pane 1 a été beaucoup handicapé par l'absence de choix clairs et d'entente préalable des acteurs sur :

- la méthodologie de mise en œuvre du programme ;
- les cadres (multisectoriels et multi



# de ses ressources naturelles

acteurs) de concertation, de pilotage, de coordination et de suivi évaluation ;

- les procédures et outils de suivi évaluation interne ;
- les rôles et responsabilités respectifs des différents acteurs institutionnels (principaux Ministères concernés) ;
- la place et des attentes par rapport aux autres acteurs (société civile, partenaires au développement, etc.) ; et
- les moyens (institutionnels, humains, techniques et financiers) nécessaires à une cellule de coordination et de suivi d'exécution.

Les départements ministériels ayant des liens étroits avec la problématique environnementale et le développement durable (mines et industries, pétrole et énergie, pêches et économie maritime, etc.) n'ont pas pris une part active dans le processus de mise en œuvre du pane 1.

Il en résulte un problème surtout d'appropriation, de synergie, d'alignement et d'harmonisation entre plusieurs instruments de politiques et entre plusieurs systèmes d'information et de suivi : pane, code minier, code pétrolier, système d'information et de gestion environnementale (SIGE) du ministère des mines et industries, système de suivi de la santé/salubrité du milieu maritime et pollutions océaniques du ministère en charge de la pêche et économie maritime, système de suivi des impacts environnementaux de la direction géologie pétrolière et des données (DGPD/ministère du pétrole et de l'énergie), système de suivi et reportable de la direction de suivi des stratégies et politiques (DSSP/MAED).

D'autre part, le pane 1 n'étant pas contraignant pour les départements ministériels, chaque ministère est resté plus attaché à l'instrument de politique environnementale conçu uniquement pour son département. Le cadre de concertation et de pilotage intersectoriels (voire interministériels et plus) n'a pas fonctionné, parce que conçu de façon informelle et non institutionnelle. Il en est de même du réseau de points focaux du pane au niveau des différentes structures et départements étatiques et non étatiques. En somme, l'insuffisance et le caractère non institutionnalisé et inapproprié des outils de coordination (entre les secteurs impliqués en gestion environnementale) et de gestion des questions environnementales en général et du pane 1 en particulier ont affecté l'efficacité de la mise en œuvre du premier pane.

## Principaux constats de la revue institutionnelle du secteur de l'environnement

En Mauritanie, le secteur de l'environnement est caractérisé par le manque d'une vision globale, intégrée et cohérente, fondée sur une approche participative de tous les acteurs concernés. C'est pourquoi, le ministère de l'Environnement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a lancé un processus de revue institutionnelle du secteur de l'environnement (rise) visant à faire un état des lieux des capacités, arriver à mieux injecter des produits décisifs dans le pane 2 et enfin jeter les bases d'un plan de réforme du secteur laquelle constitue un préalable à la mise en œuvre du pane 2 et du programme sectoriel environnement et développement durable (PSEDD).

Ce qui sera de nature à : rendre efficace la politique de protection de l'environnement et du Développement durable, et de faire de la protection de l'environnement une préoccupation majeure et un objectif central du développement socio économique du pays. La mise en œuvre des recommandations de la RISE (plan de réforme) devrait se traduire par :

- le renforcement des capacités des structures et des agents chargés de la protection de l'environnement en vue d'assurer une meilleure protection des ressources naturelles et un renforcement du contrôle environnemental ;
- la mise en place d'un dispositif juridique cohérent et efficace dans l'objectif de renforcer la protection de l'environnement et d'instaurer les bonnes pratiques dans ce domaine ;
- la mobilisation de toutes les ressources locales et nationales nécessaires à la mise en œuvre des actions et projets prévus dans le pane 2 ;
- la concertation, la participation et la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

## Cadre législatif et réglementaire

La prise de conscience de l'importance des enjeux environnementaux qui s'affirment depuis le début des années 90 ne s'est pas traduite par un changement de méthode au plan normatif qu'avec l'avènement de la loi-cadre sur l'environnement adoptée en juin 2000.

si l'on descend au niveau législatif, ce qui frappe c'est l'éparpillement des



textes relatifs au secteur de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. En effet la Mauritanie a élaboré plusieurs textes juridiques réglementant notamment l'accès, la conservation et l'utilisation des divers éléments des ressources naturelles. Certains de ces textes ont été plusieurs fois remaniés. Il en est ainsi des textes portant code de la faune et de celui portant code forestier.

Mais, en dépit des tentatives de réformes juridiques, ce qu'on peut observer actuellement dans ce domaine c'est bien :

- l'éparpillement des textes relatifs au secteur et l'on retient une prédominance de l'incohérence et du vide juridique ;
- la pléthore dans la production juridique : (environ 250 textes concernent directement ou indirectement l'environnement) ;
- les contradictions et manque d'harmonisation ce qui entraîne un blocage et la non application des textes ;
- les textes actuels ne permettent pas de clarifier les rôles, responsabilités et éviter les dysfonctionnements en matière de protection de l'environnement, de gestion des ressources naturelles, d'aménagement du territoire et de contrôle des pollutions ;
- Aussi, il n'existe pas de passerelles entre les différents textes. Ces passerelles auraient permis de favoriser la coopération et la concertation entre les différents départements sectoriels et faciliter la mise en œuvre de ces textes ;

L'absence de normes en matière de

protection de l'environnement rend difficile et inopérant le contrôle environnemental et la lutte contre les pollutions.

## Évolution des tendances

Le gouvernement sur la base des constats sur la dégradation des ressources naturelles du pays et les enjeux de la ratification de la convention sur la lutte contre désertification (ccd) au niveau international, a décidé d'initier un processus participatif de consultation devant conduire à l'élaboration du pane 2 (sur les acquis et leçons du pane 1) qui soit cohérent, synergique et convergent avec le cadre stratégique national pour l'atteinte des omd, la réduction de la pauvreté (cslp) et la décentralisation qui va ancrer à terme la bonne gouvernance.

Les cadres politiques du pane 2 sont

### Au niveau national

- la stratégie pour l'atteinte des omd ;
- la stratégie pour la réduction de la pauvreté (cslp) ;
- la stratégie nationale pour le développement durable (sndd) ; et
- les stratégies sectorielles spécifiques pour les eaux et forêts, l'énergie, les mines, la pêche et l'économie maritime, la décentralisation et la responsabilisation des collectivités territoriales.

### Au niveau international

- toutes les conventions et traités internationaux et régionaux ratifiés par la Mauritanie et relatifs à l'environnement, notamment les arrangements multilatéraux les plus importants tels que la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (unfccc), la convention sur la lutte contre désertification (ccd) et la convention sur la diversité biologique (cbd) ainsi que toutes les autres conventions.

## Évolution des tendances de dégradation des milieux naturels

### Désertification et déperdition des ressources naturelles

La Mauritanie fait partie des pays les plus touchés par la sécheresse des suites de déficits pluviométriques récurrents et structurels et de déplacement subséquent de l'isohyète de 300 mm vers le sud qui ne concerne qu'une infime partie du territoire (moins de 5% de la Superficie natio-

nale). Les conséquences dramatiques de cette situation affectent les systèmes de production agricole et sylvo-pastorale, (modifications structurales des sols, leurs dégradations physiques et les pertes de leurs potentialités agricoles, rareté et dispersion des ressources pastorales). À cela s'ajoutent des systèmes d'exploitations minières, maritimes et côtières non sans reproche sur les questions d'éthique environnementale.

### Dégradation des ressources forestières

Le potentiel forestier mauritanien continue de se dégrader au point d'atteindre par endroits des situations quasi irréversibles, sous l'effet conjugué de la faible régénération du couvert végétal, la déforestation de milliers d'hectares à des fins d'aménagements hydro-agricoles, la concentration excessive de cheptel sédentaire dans les zones déjà fragilisées, les coupes excessives d'arbres pour les besoins en bois-énergie. À cela s'ajoute la faiblesse de moyens pour la bonne gouvernance environnementale (moyens institutionnels, matériels, financiers et humains dont disposent les administrations en charge de la gestion de l'environnement).

### Dégradation des terres

L'accentuation de la dynamique de dégradation physique et chimique est très inquiétante et l'érosion éolienne continue de sévir avec ses conséquences en termes de dynamique du sable et de mouvements de sables très préjudiciables aux espaces vitaux (habitat, agriculture et élevage) et aux des infrastructures de base (routes, aéroports, chemins de fer, etc.).

L'érosion hydrique, principalement localisée dans la bande sud du pays et les zones oasiennes, accentue les ravinements, les rigoles, la destruction de berges des oueds et l'appauvrissement des sols. La dégradation chimique sous l'effet conjugué de la faible pluviométrie et de l'évaporatoire, provoque de plus en plus de remontée des sels par capillarité et de salinisation des sols, notamment dans les oueds, cuvettes endoréiques et dans le bas-delta du fleuve Sénégal et le littoral.

(A suivre)

ALBA

Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



## Hygiène de vie

## Comment savoir si vous avez des parasites dans votre corps et vous en débarrasser naturellement ?

Le corps humain contient des millions de levures, parasites et de bactéries... Certains sont indispensables à l'équilibre de la flore intestinale, d'autres peuvent perturber le bon fonctionnement de l'organisme. Voici comment discerner les bons parasites et éliminer les mauvaises bactéries naturellement. Le corps humain est l'ami de certains microbes... Mais pas de tous !



Nous sommes entourés de parasites en permanence... Et ces mêmes microbes sont aussi présents à l'intérieur de l'organisme.

Mais, contrairement à ce que vous pouvez penser, certaines bactéries sont essentielles à notre équilibre, car elles nous aident à bien digérer et à bien assimiler les nutriments que nous mangeons. Les probiotiques sont un exemple de bactéries qui sont très bénéfiques pour notre santé intestinale.

#### La prolifération de levures peut avoir des conséquences sur votre santé

Le corps humain contient de la levure, bénéfique à l'organisme lorsque celle-ci est en quantités normales. Quand ces bactéries sont en surnombre, elles peuvent perturber l'équilibre de la flore intestinale. Cette prolifération peut être déclenchée par un régime alimentaire inadéquat, la prise de certains médicaments, le stress, le contact avec des aliments infectés, etc. Une prolifération de levures peut avoir un impact négatif sur la santé en général et sur la fertilité.

En effet, les levures peuvent se multiplier très rapidement dans le corps, surtout en présence de sucre, car la levure a comme effet de modifier le sucre en alcool. C'est la raison pour laquelle les personnes qui ont de graves troubles de prolifération de levures présentent les symptômes suivants : vertiges, brouillard de cerveau, nausées, etc.

Pour éliminer les levures, les champignons et autres parasites, il y a trois étapes de traitement.

Dans un premier temps, il faut éliminer, ensuite évacuer et enfin aider l'organisme à guérir et à se régénérer.

#### Comment attrape-t-on des parasites ?

Voici les principales causes de contamination

Les parasites sont présents dans de nombreux endroits... Néanmoins, une mauvaise hygiène reste la principale cause de contamination.

- Nourriture contaminée, une eau mal filtrée
- Mauvaise hygiène personnelle
- Risque de contamination lors d'un voyage à l'étranger (nourriture,

eau...)

- Présence d'animaux domestiques
- Insectes

Le risque d'infection parasitaire est multiplié si votre système immunitaire est affaibli.

Votre corps sera l'hôte idéal pour tous ces parasites attirés par la présence de sucre, glucides raffinés, métaux lourds et autres toxines. La consommation de blé, de produits laitiers (ver solitaire appelé ténia) et d'eau du robinet (présence de parasites microscopiques appelés Giardia et cryptosporidium) sont des facteurs qui font de votre corps un environnement plus attractif pour tous ces parasites !

Comment distinguer la présence de levure et de parasites dans votre corps ?

Plusieurs symptômes sont liés à la prolifération de levures et de parasites dans l'organisme tels que :

- Baisse de l'immunité (multiplication de maladies)
- Démangeaisons dans la zone rectale (surtout la nuit)
- Fréquentes infections vaginales à levure
- Plaies sur la bouche ou sur les lèvres
- Présence de taches blanches à l'intérieur de la bouche
- Sensation de fatigue constante
- Difficultés à s'endormir ou se réveiller
- Champignons dans les ongles ou le pied d'athlète
- Ballonnements et gaz
- Allergies fréquentes
- Sensibilité accrue à certains aliments et/ou des produits chimiques
- Hypersensibilité à certains parfums forts et/ou à la fumée de cigarette
- Éruptions cutanées ou démangeaisons autour des organes génitaux
- Infections urinaires (inflammations de la vessie) fréquentes
- Fringales, en particulier pour les aliments sucrés ou les féculents
- Crampes intestinales
- Symptômes de l'endométriose
- Eczéma ou psoriasis
- Prise d'antibiotiques
- Consommation de stéroïdes ou de

médicaments pour l'asthme

- Utilisation de contraceptifs oraux
- Sensation de brouillard de cerveau et de flou
- Cycles menstruels irréguliers, saignements abondants, crampes ou anovulation (lorsqu'aucun ovocyte n'est libéré par les ovaires)
- Anxiété ou dépression
- Objets flottants et/ou taches dans les yeux
- Douleurs musculaires ou articulaires
- Constipation ou diarrhée
- Consommation de fluorure ou d'eau fluorée
- Consommation excessive de glucides, présence élevée de sucre dans l'organisme

Les personnes les plus sensibles aux parasites et à la prolifération de levures sont celles qui sont atteintes par les maladies ou troubles suivants :

- Infertilité ou problèmes permanents de fécondité ; Cancer ; Sclérose en plaque ; Arthrite ; Ostéoporose ; Malnutrition ; Carences en vitamines ; Fatigue chronique ; Calculs rénaux ; Maladie de Crohn ; Psoriasis et eczéma ; Insomnie et troubles du sommeil ; Problèmes digestifs récurrents

#### Quels sont les remèdes naturels pour éliminer ces parasites ?

Nous avons sélectionné quelques astuces très efficaces pour éliminer naturellement les levures et parasites de votre organisme.

#### Un changement de régime alimentaire

En cas de présence de levure et/ou de parasites, la consommation d'aliments sucrés peut contribuer à nourrir une infestation dans votre organisme et rendre leur « délogement » plus difficile. Si vous suivez un traitement naturel pour détruire la candidose (champignons ou parasites), évitez les sources de sucre dans votre alimentation, même les fruits et le miel.

Évitez également les produits laitiers pendant 1 à 2 semaines pour stimuler la régénération de la flore intestinale.

#### La transpiration

Lorsque le corps élimine les parasites et la levure, leurs résidus (déchets et œufs) doivent être aussi éliminés de l'organisme. Et le meilleur moyen d'en venir à bout est la transpiration, à travers les glandes sudoripares. Pour cela, vous devez pratiquer des efforts physiques et prendre des suppléments de Piment de Cayenne pour stimuler la transpiration. Vous pouvez aussi faire des saunas pour accélérer le processus de guérison.

#### Vinaigre de cidre

Voici un autre remède naturel, simple et efficace pour détruire la Candidose, les levures, ainsi que les autres parasites. Grâce à sa concentration en vitamines B et à son acidité, il va rétablir le pH naturel du corps et améliorer la digestion. Prenez une cuillère à café diluée dans un verre d'eau, 30 minutes avant chaque repas (3 fois par jour).

Si vous n'êtes pas incommodé par le goût, vous pouvez augmenter la dose en prenant une cuillère à soupe.

#### Les probiotiques

Les probiotiques vont restaurer l'équilibre de votre flore intestinale en préservant les bonnes bactéries et en chassant les autres.

De nombreuses études scientifiques ont démontré leur efficacité sur la santé. Des boissons comme le Kombucha et le Kéfir de lait vont permettre d'augmenter le niveau de probiotiques dans le corps.

#### La vitamine C

Comme chacun sait, la vitamine C est un excellent antioxydant qui permet de stimuler le système immunitaire. Elle est aussi très efficace pour éliminer les levures et les parasites indésirables. Prenez 5 grammes de vitamine C par jour, répartis en 2 ou 3 doses. Conseil : si vous faites une cure de vitamine C, évitez de prendre en même temps du calcium ou du magnésium, car ils se neutralisent mutuellement. Important : évitez une surconsommation de vitamine C, car elle provoque des selles liquides, surtout quand la levure et les parasites

sont éliminés.

#### L'huile de coco

L'huile de coco possède des propriétés antifongiques qui permettent de traiter la présence de champignons. Vous pouvez boire plusieurs cuillères à soupe par jour ou diluer quelques cuillères à soupe dans votre thé ou dans votre soupe.

#### L'ail

L'ail a des propriétés antibactériennes très puissantes et constitue un remède naturel pour soigner ce type d'affection. Manger 1 à 2 gousses d'ail avant chaque repas, jusqu'à disparition des symptômes liés à la présence de levures et de parasites. Par exemple, dans une étude réalisée par des chercheurs américains à Boston, l'ail a été utilisé pour tuer 14 souches de bactéries (prélevées dans le nez et la gorge d'enfants atteints d'otite). Il peut s'utiliser en usage aussi bien interne qu'externe. Vous pouvez mettre quelques gouttes d'ail par exemple dans l'oreille ou le consommer sous forme de suppléments.

#### L'huile d'olive

L'huile d'olive contient également des propriétés antifongiques qui accélèrent l'élimination des parasites et des déchets de levure. Ajoutez 1 à 2 cuillères à soupe d'huile d'olive en plus dans vos salades ou dans la préparation de vos plats.

Les autres plantes qui permettent de chasser les levures et les parasites

Les plantes suivantes ont des vertus antimicrobiennes très efficaces : le thym, la menthe poivrée, le romarin, l'extrait de feuille d'olivier, l'extrait de pépins de pamplemousse, et l'huile essentielle d'origan.

La réaction de HERX (Jarisch-Herxheimer)

Il s'agit d'une réaction inflammatoire de l'organisme liée au processus d'élimination des levures et des parasites (efforts de l'organisme pour en venir à bout) qui apparaît après la fin d'un traitement antibiotique. Cette réaction de votre corps signifie que vous avez suivi le bon traitement, il s'agit donc d'une réponse positive de votre organisme même si les symptômes sont difficiles à supporter. Si vous identifiez les symptômes relatifs au syndrome de HERX, demandez conseil à un médecin pour suivre un traitement approprié et limiter ses effets.

#### IMPORTANT :

Pendant le processus d'élimination des levures et des parasites, vous pouvez accompagner ces efforts en pratiquant des exercices physiques réguliers, en ayant une bonne alimentation et un sommeil suffisant. Essayez de limiter l'exposition aux toxines pour accélérer ce processus de guérison. Des bains avec du sel d'Epsom permettent aussi d'évacuer les toxines à travers la peau. Limitez votre consommation de sucre et de glucides et privilégiez les légumes crus pour garder votre tonus et nettoyer votre corps plus rapidement.

Sidi Moustapha Ould BELLALI  
bellalisedi@yahoo.fr

**ANNONCES****MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS****PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES  
POUR L'ANNEE 2016 (Révisé)**

Ref.	Réalisations envisagées	Source de financement	Type de marché	Mode de passation	Date prévue de lancement de la procédure de sélection	Date prévue d'attribution du contrat	Date prévue de démarrage des prestations	Date prévue d'achèvement des prestations
01	Acquisition d'équipements sportifs	BCI 2016	Fourniture	AOO	Avril 2016	Juin 2016	Juin 2016	Aout 2016
02	Construction de 5 nouveaux stades	Budget de l'Etat 2016	Travaux	AOO	Avril 2016	Juin 2016	juillet 2016	Juillet 2017
03	Construction de 5 nouvelles maisons des jeunes	Budget de l'Etat 2016	Travaux	AOO	Avril 2016	Juin 2016	juillet 2016	Juillet 2017
04	Réalisation d'une étude de construction d'un nouveau stade de 30.000 places à Nktt	Budget de l'Etat 2016	Prestation intellectuelle	AOO	Avril 2016	Juin 2016	juillet 2016	Octobre 2016
05	Construction de 15 espaces mutualisés	Budget de l'Etat 2016	Travaux	AOO	Avril 2016	Juin 2016	Juillet 2016	Juillet 2017
06	Réalisation d'une étude de construction d'une salle omnisports de 5000 places	Budget de l'Etat 2016	Prestation intellectuelle	AOO	Juin 2016	Juillet 2016	Juillet 2016	Octobre 2016
07	Réfection de l'Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports	Budget de l'Etat 2016	Travaux	AOO	Juin 2016	Juillet 2016	Aout 2016	Aout 2017

Le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Mohamed O. Abdellahi Salem Ahmedouah

## Agence Nationale Tadamoun, pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté

### AVIS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme en 2016, L'Agence Nationale Tadamoun envisage la réalisation de Six (6) forages de reconnaissance de type rotary dont deux (2) transformables en forages d'exploitation dans les localités d'Avdeidir (Brakna), Ajouer (Trarza) et 3 forages de reconnaissances de type MFT dont un (1) transformable en forage d'exploitation dans la localité de Ziara relevant de la commune de TAWAZ dans la wilaya de l'Adrar.

L'Agence Nationale Tadamoun sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des forages précités.

Le dossier technique peut être consulté ou retiré gratuitement auprès des Services compétents de l'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté à l'adresse: L'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté (ANTLSEILP) Ilot C, lot 420 Tevragh Zeïna, Tél. :524 38 88/524 38 99, Fax: 52439 11, <http://www.tadamoun.mr>

La liste des localités bénéficiaires et coordonnées des cibles sont précisées dans le dossier technique.

Le délai d'exécution des travaux est estimé à 80 jours.

Les offres devront être remises au plus tard le 15 mars 2016 à 17 heures à

l'adresse suivante: L'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté (A TLSEILP) Ilot C, lot 420 Tevragh Zeïna, Tél. :524 38 88/524 38 99, Fax: 524 39 11, <http://www.tadamoun.mr> - Mauritanie.

Il est exigé, en plus de ce qui est demandé dans le dossier d'exécution, ce qui suit:

Les éventuels soumissionnaires doivent prouver, par des attestations valables dûment établies, qu'ils sont en règle avec les administrations publiques (Trésor, Impôts, CNSS, LNTP, BCM ... ),  
-Fournir une garantie de soumission de 1% du montant de l'offre.

- Prouver la propriété d'au moins de deux ateliers de forage avec leurs équipements nécessaires;

Prouver, par des attestations, une expérience dans le domaine de la réalisation des forages mixtes (5 attestations au moins).

L'ouverture se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Nouakchott, le 04 mars 2016

Le Directeur Général  
Me Hamdi Ould Mahjoub

**ANNONCES**

**Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification**  
**Agence Nationale Tadamoun contre les séquelles de l'esclavage, l'insertion**  
**et la lutte contre la pauvreté**

**Avis d'Appel d'offres Ouvert (AAO)**  
**AAO n° 001 /CPMPS.Souv/2016**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Quotidien Gouvernemental (( HORIZONS» n° 6435 en date du 23/01/2015.

2. L'Agence Nationale TADAMOUN a obtenu, dans le cadre l'exécution de son budget 2015 des fonds afin de financer la construction de 5 postes de santé dans certaines localités des wilayas du Gorgol et du Guidimagha, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché. Les Travaux seront exécutés dans des localités dans les wilayas du Gorgol et du Guidimagha dans un délai de 4 mois.

3. L'Agence Nationale TADAMOUN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en 2 lots les travaux objet de cet appel d'offres. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 28 de la loi n° 2010-044 du 22/10/2010 portant code des marchés publics de la République Islamique de Mauritanie, et 3 et suivants du décret n°2011-180 du 07/07/2011/PM portant application de certaines dispositions de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du département administratif et financier de l'Agence Nationale TADAMOUN et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres, lequel peut être consulté gratuitement de 8 heures à 17 heures tous les jours ouvrables ou retiré auprès du service des marchés de l'Agence Nationale TADAMOUN à l'adresse suivante contre le versement d'un montant non remboursable de vingt mille ouguiyas (20000 UM) au Trésor Public: L'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté (TADAMOUN) Ilot C, lot 420 Tevragh Zeïna, Tél. :52438 88/5243899, Fax: 52439 11, <http://www.tadamoun.mr> - Mauritanie.

5. Les travaux consistent en la construction, tout corps d'Etat compris, et en 2 lots conformément au Cahier des Prescriptions Techniques ici-bas, de 5 postes de santé repartis comme suit:

Lot 1 : Construction de 2 postes de santé au Gorgol dans les localités de Touzekra (commune de Melzem Teichett) Moughataa de Mouneguel, et de Kob Ehel Djiajdj (commune de Foum Gleita) Moughataa de M'Bout.

Lot 2: construction de 3 postes de santé au Guidimagha dans les localités de EL METAIAGUE EDEBAYE (commune de Leabouly, Ould Vengé), Teidoumatt Zbeiratt (commune de Tektake, Ould Vengé), et Zreigatt (commune de Hassi Cheggar, Selibaby).

N.B: Un soumissionnaire peut soumissionner pour les 2 lots mais ne peut avoir qu'un seul lot.

6. Les candidats doivent présenter en plus des documents demandés dans le DAO les pièces suivantes:

Les soumissionnaires nationaux doivent présenter dans leur offre les attestations du Travail, des Impôts, du Trésor, de la BCM, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et du LNTP en cours de validité confor-

mément à la législation nationale.

Les soumissionnaires étrangers doivent fournir:

- Les copies des documents originaux précisant la constitution ou le statut juridique des entreprises qui participent au présent appel d'offres;
- L'attestation d'inscription au registre du commerce du pays où les entreprises sont installées;
- Une attestation de non faillite;

7. Les soumissionnaires sont tenus de présenter une preuve de propriété du matériel nécessaire ou un contrat notarié d'intention de location dudit matériel.

8. Les chiffres d'affaires doivent être attestés par un expert comptable agréé.

9. Seuls les travaux attestés par les maitres d'ouvrages seront pris en compte dans les chiffres d'affaires.

10. Les c-v du personnel doivent être actualisés à la date de soumission et accompagnés d'un engagement de disponibilité pour toute la période d'exécution des travaux.

11. Le délai d'exécution est de: quatre (04) mois pour chaque lot.

12. Les exigences en matière de qualifications pour avoir un lot sont: (1) Avoir une expérience générale dans la construction des bâtiments attestée par des attestations fournies par les maîtres d'ouvrages concernés au cours des trois dernières années (au moins 5 attestations dûment constatées),

(2) Disposer d'un Personnel qualifié et du matériel technique nécessaire, (3) Fournir une attestation bancaire prouvant la capacité d'autofinancement de l'entreprise à hauteur de 50 000 000 d'ouguiyas (cinquante millions d'UM), par lot.

(4) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen certifié pour les travaux de construction des bâtiments au cours des exercices 2012-2013-2014 supérieur ou égal à 100 000 000 d'ouguiyas (cent millions d'UM).

(5) Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après: Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté (CPMPS.Souv) ilot D, lot 13, Tél: 25 00 01 32, Site Web:

[www.cpmpps.org](http://www.cpmpps.org); e-mail: [cpmpssouv\(mgmail.com](mailto:cpmpssouv(mgmail.com) Nouakchott, Mauritanie, au plus tard le lundi 11 Avril 2016. Les offres remises après cette date et heure limites seront rejetées.

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis lors d'une séance publique de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté à la même adresse le même jour et même heure cités ci-dessus.

15. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1 500 000 UM par lot et valide pour 120 jours. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale Tadamoun**  
**Me Hamdi Ould Mahjoub**

## ANNONCES

### SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIÈRE - MAURITANIE (SNIM)

**NOM DU PROJET : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE FINANCEMENT DU RENFORCEMENT DE LA CAPACITE INSTITUTIONNELLE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE LA SNIM**

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR ASSURER LE COACHING DANS L'OPERATIONALISATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME)**

La SNIM (Société Nationale Industrielle et Minière) en Mauritanie a obtenu un don du Fonds d'Assistance au Secteur Privé Africain (FAPA) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en dollars EU pour financer le **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR ASSURER LE COACHING DANS L'OPERATIONALISATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services suivants.

L'objectif générale est d'accompagner la SNIM dans l'opérationnalisation de son Système de Management Environnemental.

Sa mission porte sur l'accompagnement pour la maîtrise des risques environnementaux sur l'ensemble des dispositions de préservation de l'environnement avec une analyse de la maîtrise des nuisances sonores, des rejets (aqueux, atmosphères), gestion des déchets, pollution des sols et transport par route, train et voies maritimes avec un bilan technique des approches de préservation de l'environnement.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

l'Assistance et l'accompagnement par un évaluateur habilité ISO 14001 à raison de 8 jours par mois soit 48 jours de service ou de disponibilité d'un expert international accrédité.

Prestations d'avis et de conseils sur la formation, la maintenance du SME, la pénétration effective des procédures opérationnelles dans les structures de l'entreprise, le pilotage, le mode de gestion, les rapports de suivi, les outils de gestion.

La DECJ (Direction de l'Environnement et du Conseil Juridique) de la SNIM invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les Firmes éligibles in-

téressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, **Edition de Mai 2008 révisée juillet 2012**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures à 15 heures, heures locales.

Les manifestations d'intérêt devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le dimanche 31 mars 2016 à 10 H (heure locale) et porter expressément la mention

**« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR ASSURER LE COACHING DANS L'OPERATIONALISATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL » :**

A l'attention de : Monsieur Moctar Ould Zeyad  
Agence d'exécution de Projet : DECJ / DE /SNIM  
Adresse géographique : ...Zouerate : / Mauritanie  
Boîte postale : ...BP 42...Mauritanie  
Ville : ...Zouerate

Pays : Mauritanie

Tél : ...(222) 4544 7021

Fax : ...(222) 4544 0317

Email : ... [mail.mokhtar.zeyad@snim.com](mailto:mail.mokhtar.zeyad@snim.com)

Football / Coupe de nationale

# Les huit qualifiés au quart de finale connus



F Le championnat de première division a laissé place à la Coupe Nationale, ce weekend. Si certains favoris ont fait respecter leur statut, d'autres ont subi la dure loi de la compétition. C'est connu !! Chaque année, la Coupe Nationale réserve de nombreuses surprises. Entre clubs de l'élite qui passent à la trappe prématurément, et formations de moindre acabit qui poursuivent l'aventure jusqu'au bout, les fortunes sont diverses. Ce weekend, se jouait le troisième tour de l'épreuve, qui s'étalait sur trois jours. Pour les rencontres du vendredi, la décision s'est faite à la fatidique séance des tirs au but. Une épreuve à laquelle l'Ittihad Assaba, le FC Toujounine et le FC Inter se sont montrés les plus adroits, aux dépens de l'ASC Zem-Zem, l'AS Garde et l'ASC Tidjikja. Très en réussite lors des seizièmes de finale, les équipes de deuxième

division ont été moins à la fête cette fois-ci. Sur cinq représentants, les Interistes de Nouakchott sont les seuls à être parvenus à valider leur ticket pour les huitièmes. Car le FC Oasis, le FC Sahel, le FC Hadayek et l'Espérance Dar-Naïm devront tenter leur chance l'année prochaine. Le FC Tevragh-Zeïna, l'AS Police et l'ACS Ksar n'ont pas eu trop de difficultés à franchir ce cap. Les Galactiques de la capitale ont fait respecter la hiérarchie face à leurs « petits frères » de l'Oasis (2-0). Les Policiers se sont montrés moins tendres en laminant les Stéphanois de Sahel (4-0). Tarif presque similaire (4-1) infligé par les Ksarois au Hadayek d'Akjoujt. Babacar Baguili, Ajao Akeem (par deux fois) et... Brahim Souleymane, ont inscrit les buts des Vert et Blanc. Le gardien international a eu le loisir de marquer sur penalty. De son côté, l'ASAC

Concorde a eu toutes les peines du monde à écarter l'Espérance de Dar-Naïm. En dépit de l'ouverture du score de Mohamed M'Bareck, les Concordiens ont dû puiser dans leurs ressources pour arracher la qualification dans les arrêts de jeu grâce à Moctar Sidi (2-3). Pour clore ce chapitre à rebondissements, le FC Nouadhibou a remporté le Derby du Nord devant l'ASC SNIM, hier dimanche. Une courte victoire (1-0) acquise à la faveur d'un penalty transformé à la 55ème minute par le « petit prince » du Club orange, Alassane Diop.

**Les qualifiés pour les 1/4 de finale :**  
Ittihad Assab - FC Toujounine - FC Inter (D2) - FC Tevragh-Zeïna - AS Police - ASAC Concorde - ACS Ksar - FC Nouadhibou.

Source : FFRIM

## CAN 2017

### Le programme de la 3e journée des éliminatoires



La troisième journée des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des nations 2017 se déroule du 23 au 26 mars 2016. Au programme, vingt-six rencontres avant la quatrième journée, prévue entre le 27 et le 29 mars. Mercredi 23 mars 2016  
Soudan du Sud – Bénin (groupe C)  
Guinée Bissau – Kenya (groupe E)  
Zambie – Congo (groupe E)  
Sao Tomé e Príncipe – Libye (groupe F)  
Tchad – Tanzanie (groupe G)

Jeu 24 mars 2016  
Djibouti – Liberia (groupe A)  
Madagascar – Centrafrique (groupe B)  
Comores – Botswana (groupe D)  
Ghana – Mozambique (groupe H)  
Vendredi 25 mars 2016  
Tunisie – Togo (groupe A)  
Mali – Guinée équatoriale (groupe C)  
Nigeria Egypte (groupe G)  
Algérie – Ethiopie (groupe J)  
Gabon – Sierra Leone (groupe I)  
Côte d'Ivoire – Soudan (groupe I)

Guinée – Malawi (groupe L)  
Swaziland – Zimbabwe (groupe L)  
Samedi 26 mars 2016  
RD Congo – Angola (groupe B)  
Burkina Faso – Ouganda (groupe D)  
Cap-Vert – Maroc (groupe F)  
Maurice – Rwanda (groupe H)  
Seychelles – Lesotho (groupe J)  
Burundi – Namibie (groupe K)  
Sénégal – Niger (groupe K)  
Mauritanie – Gambie (groupe M)  
Cameroun – Afrique du Sud (groupe M)

## CAN FEMININE 2016/ 1er tour des éliminatoires

### Maliennes et Lionnes se neutralisent



Maliennes et Marocaines n'ont pu se départager lors du match du premier tour des éliminatoires de la CAN féminine (0-0). Avec un peu plus de timing devant le but adverse, les Lionnes de l'Atlas auraient pu s'imposer. Les premières minutes sont très agréables entre les deux formations. Elles se partagent la possession du ballon et imposent un pressing haut. Le match s'emballa peu avant l'heure de jeu. Samine et la pensionnaire du PSV Eindhoven, Ibtissam Bouharat, échouent dans la récupération d'un centre parfait de la droite mais confirment le léger avantage pris par les pouliches d'Archerki Idrissi dans l'engagement et les duels. Les Maliennes répliquent immédiatement par Aïcha Samaké mise en échec par une superbe parade de Khardija Er Rmich (29'). Le rythme ne retombe pas avant la pause mais Lionnes et Aiglones regagnent les vestiaires dos à dos après une bonne prestation de part et d'autre. La reprise s'effectue sur les mêmes bases. Aïssata Traoré (65' et 75') se présente seule dans un face-à-face sans succès devant la gardienne des Lionnes, Khardija Er Rmich. Les deux formations commencent à lever le pied et à perdre en intensité. Au moment où les Maliennes confondent vitesse et précipitation, les Lionnes poussent dans les dernières minutes et il faut la maladresse de Hayat Kkairou, seule devant la gardienne maliennaise, Fatoumata Karentao, pour passer à côté de la victoire.

#### Réactions

**Acherki Idrissi (entraîneur du Maroc)**  
« On a fait dans l'ensemble un bon match et dans les dernières minutes, on était très bien. L'équipe est présente, bonne en défense. C'est encourageant On a vraiment envie de passer ce cap ». Zineb Amine (capitaine du Maroc)

« Dans un contexte un peu difficile à l'extérieur, on rentre avec un nul. On a vraiment fait le jeu ce soir mais le temps ne nous était pas favorable. Ce sera différent à domicile ».

**Oumar Guindo (entraîneur du Mali)**  
« Une partie équilibrée. Les Marocaines ont été très bonnes dans les transitions rapides, elles ont trouvé des espaces. De notre côté, on a contrôlé le milieu. Les nouvelles ont montré qu'elles avaient le niveau. On a eu des occasions mais on n'a pas été très précis. C'est dans ce domaine que nous devons travailler avant le retour ».

**Aminata Sacko (capitaine du Mali)**  
« Pour un match de cette facture, je pense qu'on a répondu présente face à une belle équipe. Elle a du répondant. On a su être très solide et apte, mais souvent le réalisme a manqué sinon on pouvait gagner. Nous avons livré une partie. Reste la seconde. Ce n'est que partie remise et nous irons

chercher la qualification au Maroc ».

**Les Lionnes font le service minimum**  
Contre les Guinéennes, les Sénégalaises n'ont eu besoin que de cinq minutes pour ouvrir le score. Sur un rush bien mené, la meneuse de jeu, Binta Diakhaté hérite du ballon à l'entrée de la surface de réparation et sa reprise de volée, mal appréciée par la gardienne guinéenne, finit sa course au fond de filets.

Après cette ouverture matinale du score, le public du stade Demba Diop voyait ses Lionnes finir la rencontre avec un écart conséquent avant la rencontre retour. Que nenni ! Si la première période fut à l'avantage des locales, les Guinéennes ont fait mieux que se défendre et elles réussirent à maintenir le danger plusieurs fois dans le camp des Lionnes.

En seconde période, les deux équipes ont eu des occasions de marquer surtout le Sénégal avec Nguenar Ndiaye. Sur une rentrée de touche alors que le quatrième arbitre venait d'indiquer trois minutes de temps additionnel, l'attaquante qui s'était défait du marquage de la défense guinéenne, voyait sa frappe terminer à côté de la cage alors que le public venu assez nombreux, cria au deuxième but. « Dommage », commentait le coach sénégalais, Mame Moussa Cissé qui néanmoins était satisfait de la victoire et du contenu de la rencontre reconnaissant qu'il y restait du travail à faire pour être dans les conditions optimales d'aller préserver sa petite avance à Conakry.

#### Mame Moussa Cissé (entraîneur du Sénégal)

« Cette victoire est bonne à prendre contre une belle équipe guinéenne. Nous sommes en phase de reconstruction, la plupart des joueuses présentes ce soir sont issues des moins de 20 ans et certaines n'avaient encore jamais joué en sélection. Commencer devant son public, ce n'est pas facile. Pour cette raison, je tiens à féliciter les joueuses et je retiens cette victoire contre un adversaire qui sera obligé de sortir au match retour. On peut réussir le même coup à Conakry parce que cette équipe a une grande marge de progression ».

#### Cécile Benjamin (entraîneur de la Guinée) :

« Mes filles ont fait un match héroïque et elles ont montré que la différence n'est pas très grande. Je suis convaincue qu'elles ont les moyens de sortir une rencontre de belle facture dans quinze jours pour gagner à la maison. Quand on est venue à Dakar, certains ont prédit que nous allions prendre beaucoup de buts. Le résultat est là, on a joué au même niveau que les Sénégalaises. Avec un peu plus de préparation, on peut réussir la même chose chez nous et nous qualifier. Il faut seulement y croire ».